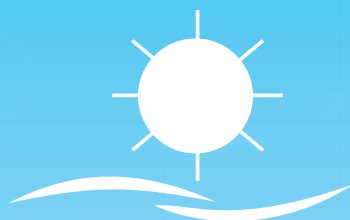


Natation estivale



Règlement 2010 - 2011



• Exposé des motifs du programme sportif de la natation estivale 2011	5
• Le classement national des clubs en natation estivale.....	6
• Le classement du socle institutionnel	7
• Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été	8
• Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été	10
• Championnats régionaux interclubs des clubs d'été.....	12
• XIV ^e Coupe de France des régions de natation estivale.....	14

Exposé des motifs du programme sportif de natation estivale 2010-2011

La natation estivale est une activité de Natation saisonnière. Elle débute, chaque année, en mai afin d'offrir, à une population en quête d'activité aquatique pendant la saison d'été, une possibilité de pratiquer une natation sportive jusqu'en septembre.

La natation estivale est une discipline multi facettes qui reprend l'origine de la pratique des activités de la natation en relais des clubs annuels. Durant l'été, elle constitue un grand potentiel d'animations dans les piscines de France.

À l'exception du nouveau règlement du classement national, le règlement de la saison 2010-2011 ne présente pas de changement de fond par rapport au règlement des saisons passées.

LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS D'ÉTÉ

L'organisation du nouveau classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu de la Coupe de France estivale, un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs benjamins, les interclubs minimes et les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs benjamins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs minimes et pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs benjamins marque autant de points que le premier club aux interclubs minimes ou toutes catégories.

NB - À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs (ses) nés (es) en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au 1^{er} et 1 point au dernier (1.500^e).
- Du 1^{er} au 11^e - 10 points de moins par place.
- Du 12^e au 51^e - 4 points de moins par place.
- Du 52^e au 101^e - 3 points de moins par place.
- Du 102^e au 291^e - 2 points de moins par place.
- Du 292^e au 1.500^e - 1 point de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Le support concerné

Les rankings nationaux en bassin de 25 m des nageurs des clubs d'été toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2010-2011.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs d'été prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2010-2011.

■ Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2010-2011, un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué.

Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions en bassin de 25 m sont prises en compte.

■ Le barème du classement du Trophée Élite

- 1^{er} : 42 pts.
- 2^e : 40 pts.
- 3^e : 39 pts.
- 4^e : 38 pts.
- 5^e : 37 pts.
- 6^e : 36 pts.
- 7^e : 35 pts.
- 8^e : 34 pts.
- 9^e : 33 pts.
- 10^e : 32 pts.
- 31^e : 30 pts.
- 12^e : 29 pts.
- 13^e : 28 pts.
- 14^e : 27 pts.
- 15^e : 26 pts.
- 16^e : 25 pts.
- 17^e : 24 pts.
- 18^e : 23 pts.
- 19^e : 22 pts.
- 20^e : 21 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la natation estivale, sans oublier la Coupe de France estivale.

■ Principe

Il ne concerne que le niveau de série départementale (bassin de 25 m) atteint par chaque nageur à l'issue de la saison estivale.

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

Rappel : pour être classé dans la série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante dans deux épreuves différentes.

NB - À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs (ses) nés (es) en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition et inférieure et égale à 199 points	5
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160

LE CLASSEMENT DU SOCLE INSTITUTIONNEL

Sont identifiés pour le calcul du socle commun : des éléments qui se rapportent à l'individu et des éléments qui se rapportent à la structure.

1 - Le rapport à l'individu

Seul le point de licence est cumulable avec les autres.

- **La licence** (1 point).

- **Les élus** (5 points)* en fonction de leur représentation dans les instances fédérales départementales, régionales ou nationales.

- **Les membres non élus** des commissions nationales (5 points)*.

- **Les officiels** (5 points)*.

**Il ne peut pas y avoir de cumul des fonctions. Exemple : je suis licencié membre d'un comité départemental (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié et trésorier d'un comité régional (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié et secrétaire général de la FFN (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié, membre d'un comité régional et de la FFN, officiel (1 + 5 = 6 points). La détermination des fonctions est celle arrêtée en fin de saison.*

- **Les nageurs impliqués dans l'École de Natation Française** : Sauv'nage (2 points)**, Pass'sports de l'eau (3 points), Pass'compétition (5 points).

***Il ne peut pas y avoir de cumul de certifications ENF. Pour le calcul, il est tenu compte du niveau le plus élevé obtenu en fin de saison. Exemples : je suis licencié et titulaire du Sauv'nage (1 + 2 = 3 points) ; je suis licencié et titulaire du Pass'compétition (1 + 5 = 6 points).*









2 - Le rapport à la structure

En cours d'élaboration (projet à l'étude).

Le total des points du socle institutionnel comptabilisés par le club s'ajoute à ceux des résultats sportifs (classement spécifique de la natation course).

Les différents calculs de points ainsi que le classement national des clubs s'effectueront informatiquement **au niveau national** par le service des systèmes d'information.

NATATION ESTIVALE

Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Programmée durant la saison estivale		25 m
	1999-1998 (12-13 ans)				Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
	Benjamins et benjamines uniquement, compétition par équipes de club*				
	Proposition des engagements	Clôture des engagements	Publication de la liste de départ		
Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)					

*Voir conditions dans le règlement de la compétition.

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs à durée annuelle, les comités régionaux pourront organiser une Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été qui interviendra dans le nouveau classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des comités régionaux.

Lieux

Désignés par les comités régionaux.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Catégories d'âge concernées

- Filles : 12-13 ans (nées en 1999-1998).
- Garçons : 12-13 ans (nés en 1999-1998).
- Les poussines et poussins (filles et garçons de 10-11 ans, nés en 2001-2000) auront la possibilité de participer sous condition (voir règlement ci-après).

Durée

Un jour, deux réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 100 m.
 - Dos : 100 m.
 - Brasse : 100 m.
 - Papillon : 100 m.
 - Relais : 4 x 50 m nage libre.
- Toutes les épreuves seront nagées selon la formule classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs benjamins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé au relais ; il n'est pas indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Un nageur ne peut s'engager qu'au relais et à une épreuve individuelle.

NATATION ESTIVALE

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant au relais et aux quatre épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Quel que soit le nombre d'équipes engagées par un club, seule la dernière peut être complétée par un « poussin » et un seul.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation fédérale par chaque nageur, les points du relais seront doublés.

Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en natation estivale

Un nouveau classement national des clubs en natation estivale est établi à partir de la saison 2010-2011. Il prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs benjamins, minimes et toutes catégories) ; un classement Élite issu de la Coupe de France estivale ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club en se référant aux séries départementales en bassin de 25 m.









Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

NATATION ESTIVALE

Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Programmée durant la saison estivale		25 m
	1997-1996 (14-15 ans)			Lieu à désigner dans chaque région	
	Minimes filles et minimes garçons uniquement, compétition par équipes de club*				
	Proposition des engagements	Clôture des engagements	Publication de la liste de départ		
	Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)				

*Voir conditions dans le règlement de la compétition.

Préambule

Toujours dans le but de favoriser une dynamique d'équipe, les comités régionaux peuvent organiser une Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été qui interviendra dans le nouveau classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des comités régionaux.

Lieux

Désignés par les comités régionaux.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Catégories d'âge concernées

- Filles : 14-15 ans (nées en 1997-1996).
- Garçons : 14-15 ans (nés en 1997-1996).
- Quatre à six nageurs minimes par équipes de clubs.

Durée

Un jour, deux réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 100 m, 200 m.
- Dos : 100 m.
- Brasse : 100 m.
- Papillon : 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais : 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs minimes des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement aux deux relais 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages, pour être classée.

Il n'est pas obligatoire de présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe.

Un nageur ne peut participer qu'à une épreuve individuelle et les relais.

Chaque équipe de club comprend quatre à six nageurs, au maximum.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. La cotation des relais est doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en natation estivale

Un nouveau classement national des clubs en natation estivale est établi à partir de la saison 2010-2011. Il prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs benjamins, minimes et toutes catégories) ; un classement Élite issu de la Coupe de France estivale ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club en se référant aux séries départementales en bassin de 25 m.









Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

NATATION ESTIVALE

Championnats régionaux interclubs des clubs d'été					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Programmés durant la saison estivale		25 m
	Toutes catégories d'âge			Lieu à désigner dans chaque région	
	Compétition par équipes de club*				
	Proposition des engagements	Clôture des engagements	Publication de la liste de départ		
	Pour respecter les échéances, nous vous conseillons de consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)				

*Voir conditions dans le règlement de la compétition.

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs d'été, les comités régionaux pourront organiser des Championnats régionaux interclubs toutes catégories des clubs d'été qui interviendront dans le nouveau classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la compétition

Date fixée par les comités régionaux durant la période estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieu(x)

Désigné(s) par les comités régionaux.

Équipements

Bassin de 25 m homologué.

Catégories d'âge concernées

- Filles : toutes catégories.
- Garçons : toutes catégories.

Durée

Un jour, deux réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m.
- Dos : 50 m, 100 m.
- Brasse : 50 m, 100 m.
- Papillon : 50 m, 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais : 4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs toutes catégories des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour les Championnats régionaux interclubs des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement aux deux relais 4 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages pour être classée.

Il n'est pas obligatoire de présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle. Un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe.

Chaque nageur effectue au moins une épreuve individuelle.

Une équipe est composée de quatre nageurs au minimum.

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale. La cotation des relais est doublée.

Un classement féminin, masculin et général est publié.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes avec une participation à toutes les épreuves individuelles.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Classement spécifique à la compétition

À l'issue de la saison sportive et après les Championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les régions enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2011 toutes catégories avec une seule équipe par club en féminin et en masculin.

Classement national des clubs en natation estivale

Un nouveau classement national des clubs en natation estivale est établi à partir de la saison 2010-2011. Il prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs benjamins, minimes et toutes catégories) ; un classement Élite issu de la Coupe de France estivale ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club en se référant aux séries départementales en bassin de 25 m.









Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (<i>reclamations@ffnatation.fr</i>)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

NATATION ESTIVALE

XIV^e Coupe de France des régions de natation estivale					Gestion extraNat
	Compétition d'animation		Samedi 27 et dimanche 28 août 2011		 25 m
	1997-1996 (14 et 15 ans) ; 1995-1994 (16 et 17 ans)			Barbezieux- Saint-Hilaire (Charente)	
	Minimes et cadets sélectionnés par la région, compétition par équipes régionales*				
	Proposition des engagements	Clôture des engagements	Publication de la liste de départ		
Se reporter aux modalités fixées par l'organisateur					

*Voir conditions dans le règlement de la compétition.

Préambule

À l'instar de la Coupe de France des régions minimes - Trophée Jean-Pommat pour les clubs annuels, les clubs d'été bénéficient de l'organisation d'une Coupe de France estivale réservée aux groupes d'âge minimes et cadets. Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Dans le cadre du nouveau classement national des clubs de la natation estivale, elle servira à établir le classement Élite.

Date de la compétition

Samedi 27 et dimanche 28 août 2011.

Date de la réunion technique

Le vendredi soir précédant la compétition.

Lieu

Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente) - Comité du Poitou-Charentes, compétition organisée par le club de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Catégories d'âge concernées

- Filles et garçons.
- Minimes (1996-1997), cadets (1994-1995).

Durée

Deux jours, trois réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m.
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m.
- 4 nages : 200 m.
- Relais 4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre.

Toutes ces épreuves, en filles et en garçons, sont disputées selon la formule du classement au temps.

Les séries sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections régionales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France estivale lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification

Les régions possédant sur leur territoire des clubs d'été ont la responsabilité de composer et d'engager une équipe de nageurs et une équipe de nageuses, de 14-15 ans, nés en 1997-1996, et 16-17 ans, nés en 1995-1994.

NATATION ESTIVALE

Chaque équipe de comité sera représentée au maximum par deux nageurs dans l'épreuve individuelle de 50 m nage libre, par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 100 m ou 200 m, et par une équipe dans chaque relais.

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Le relais 10 x 50 m nage libre sera composé obligatoirement de cinq nageurs cadets et cinq nageurs minimes. L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre choix des régions.

Modalités d'engagements

Les responsables de région devront faire parvenir par fax un exemplaire au Comité régional de Poitou-Charentes et un exemplaire au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- le lundi 22 août 2011 précèdent la compétition au plus tard : la liste nominative des nageurs composant l'équipe ;
- le mercredi 24 août 2011 précèdent la compétition au soir au plus tard : la composition de leur équipe, y compris des relais.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre de régions présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N - 1$, la troisième $2 \times N - 2$, la quatrième $2 \times N - 3$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général mixte toutes catégories. Le relais 10 x 50 m nage libre ne sera pris en compte que pour le classement général final.

En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

*Nombre de régions présentes.

Classement national des clubs en natation estivale

Un nouveau classement national des clubs en natation estivale est établi à partir de la saison 2010-2011. Il prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs benjamins, minimes et toutes catégories) ; un classement Élite issu de la Coupe de France estivale ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club en se référant aux séries départementales en bassin de 25 m.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première région au classement minimes filles ;
- une coupe à la première région au classement minimes garçons ;
- une coupe à la première région au classement cadettes ;
- une coupe à la première région au classement cadets ;
- une coupe à la première région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième région au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (reclamations@ffnatation.fr)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Les épreuves seront nagées dans l'ordre suivant : minimes filles, minimes garçons, cadettes puis cadets.

Pour le relais 10 x 50 m nage libre : filles puis garçons.

1 ^{re} réunion : samedi 27 août 2011 OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00	2 ^e réunion : samedi 27 août 2011 OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00 Défilé des équipes : 15 h 30
1 - 50 m nage libre minimes filles 2 - 50 m nage libre minimes garçons 3 - 50 m nage libre cadettes 4 - 50 m nage libre cadets	17 - 200 m dos minimes filles 18 - 200 m dos minimes garçons 19 - 200 m dos cadettes 20 - 200 m dos cadets

NATATION ESTIVALE

1^{re} réunion : samedi 27 août 2011 (suite) OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00	2^e réunion : samedi 27 août 2011 (suite) OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00 <i>Défilé des équipes : 15 h 30</i>
5 - 100 m dos minimes filles 6 - 100 m dos minimes garçons 7 - 100 m dos cadettes 8 - 100 m dos cadets 9 - 200 m brasse minimes filles 10 - 200 m brasse minimes garçons 11 - 200 m brasse cadettes 12 - 200 m brasse cadets 13 - 100 m papillon minimes filles 14 - 100 m papillon minimes garçons 15 - 100 m papillon cadettes 16 - 100 m papillon cadets	21 - 100 m brasse minimes filles 22 - 100 m brasse minimes garçons 23 - 100 m brasse cadettes 24 - 100 m brasse cadets 25 - 200 m nage libre minimes filles 26 - 200 m nage libre minimes garçons 27 - 200 m nage libre cadettes 28 - 200 m nage libre cadets <i>Entracte</i> 29 - 4 x 100 m 4 nages minimes filles 30 - 4 x 100 m 4 nages minimes garçons 31 - 4 x 100 m 4 nages cadettes 32 - 4 x 100 m 4 nages cadets
3^e réunion : dimanche 28 août 2011 OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	
33 - 100 m nage libre minimes filles 34 - 100 m nage libre minimes garçons 35 - 100 m nage libre cadettes 36 - 100 m nage libre cadets 37 - 200 m 4 nages minimes filles 38 - 200 m 4 nages minimes garçons 39 - 200 m 4 nages cadettes 40 - 200 m 4 nages cadets <i>Entracte</i> 41 - 10 x 50 m nage libre filles 42 - 10 x 50 m nage libre garçons	

